

Des travaux de modernisation du réseau d'assainissement seront engagés prochainement dans la Rue Principale et ses alentours. Ils consisteront à séparer les eaux pluviales des eaux usées domestiques dans deux réseaux distincts. Cette opération permettra d'améliorer le fonctionnement du réseau d'assainissement, de limiter les risques de saturation lors de fortes pluies et de contribuer à la préservation de l'environnement. Les travaux seront réalisés en plusieurs phases.

Durant cette période, des perturbations ponctuelles pourront être constatées :

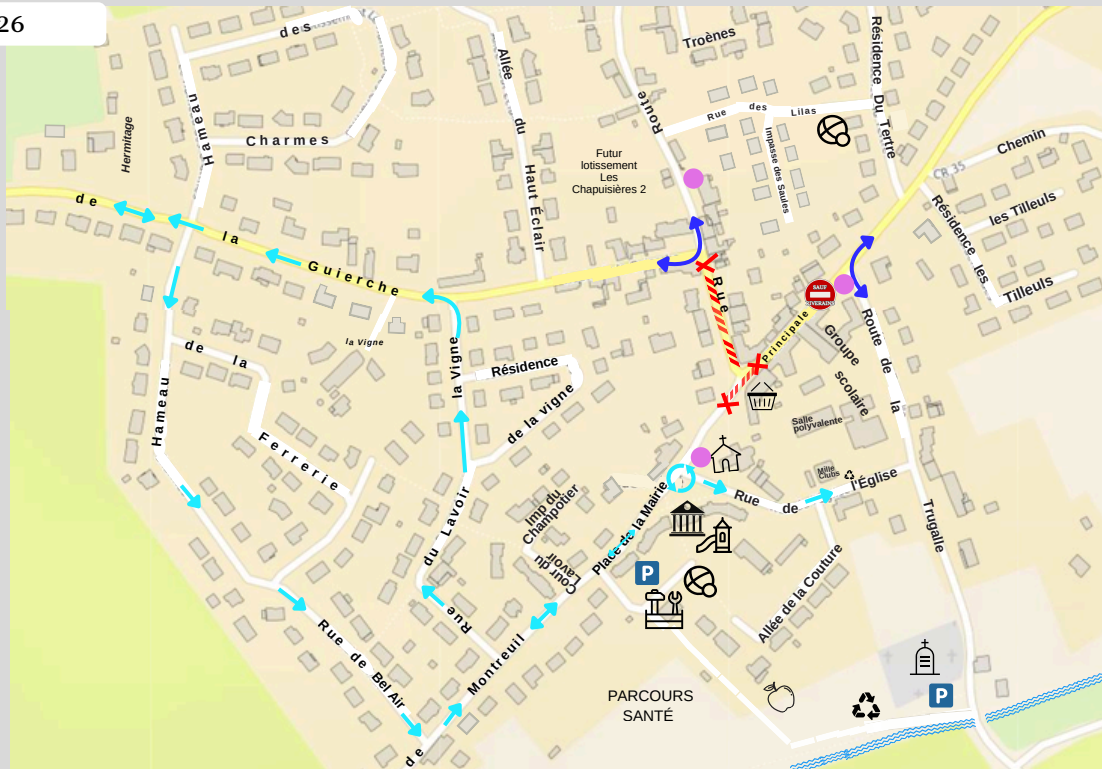
- adaptations temporaires de la circulation ;
- restrictions de stationnement ;
- présence d'engins et de personnel de chantier ;
- nuisances sonores limitées aux horaires de travaux ;
- des plaques seront posées pour l'accès aux propriétés le soir et le week end ;
- mise en place de déviation (camions, engins agricoles).

#### 1ère phase : Rue Principale et le carrefour au niveau du commerce

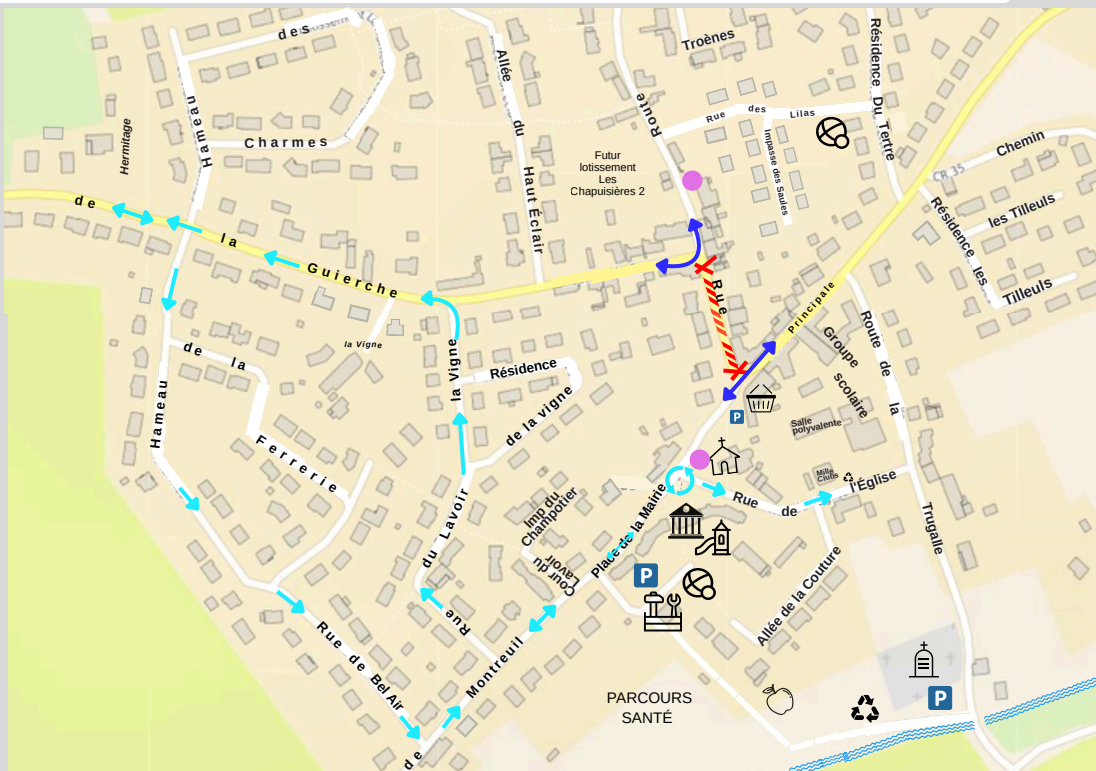
A / À partir du lundi 29 juin 2026

- Sens de circulation obligatoire
- Route barrée
- Zone de travaux
- SAUF RIVERAINS  
Sens interdit sauf riverains
- Transport scolaire Bus / Car
- Point de collecte des ordures ménagères et du recyclable

Le parking du Commerce étant fermé, la place de l'Église demeure accessible au stationnement.



B / Suite des travaux Rue Principale, une fois le carrefour libéré jusqu'au 10 juillet






## 2ème phase : Suite des travaux (branchements) Rue Principale, et début des travaux Route de la Guierche du 13 au 31 Juillet.


 Sens de circulation obligatoire

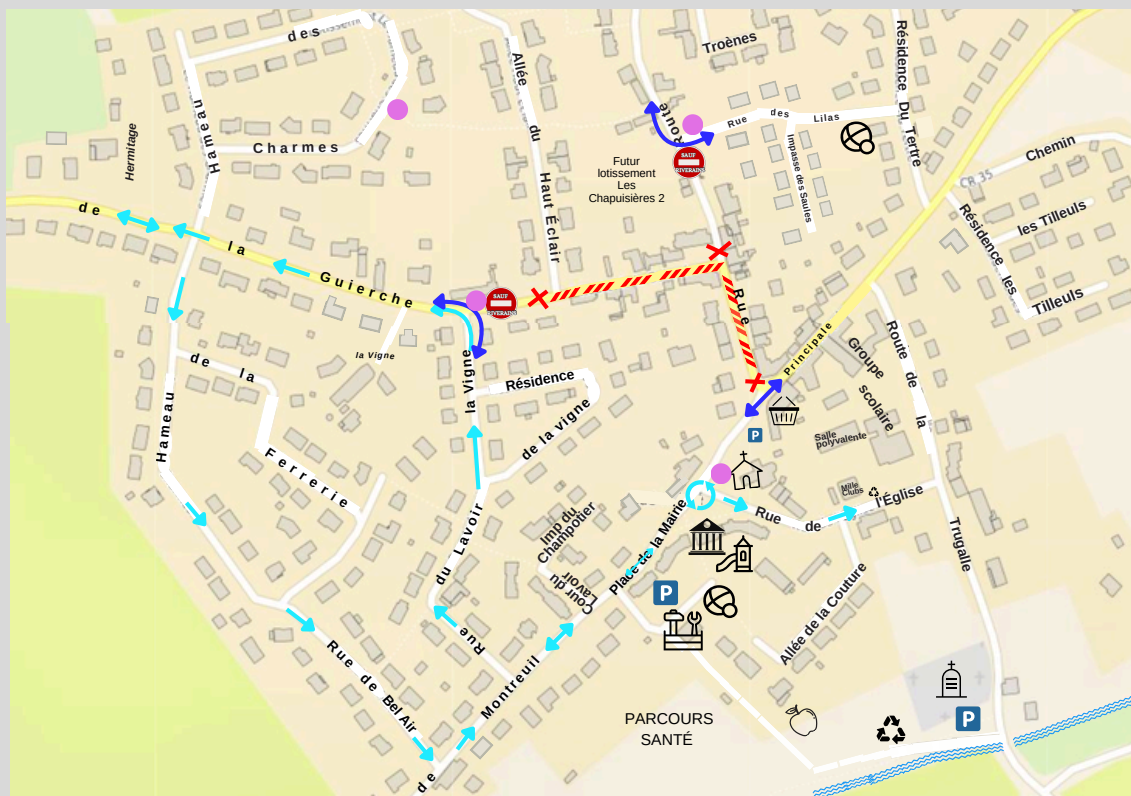
 Route barrée

 Zone de travaux

 SAUF RIVERAINS  
Sens interdit sauf riverains

 Bus / Car

 Point de collecte des ordures ménagères et du recyclable



L'accès à l'allée du Haut Éclair pourra être temporairement compliqué (quelques jours), le temps du raccordement du réseau. L'accès des riverains à cette allée restera toutefois libre dans la mesure du possible, notamment grâce à la mise en place de plaques de circulation provisoires si nécessaire.

### Informations complémentaires concernant le déroulement du chantier

- Les dates indiquées pour ces travaux restent des estimations et pourront évoluer en fonction des aléas de chantier et des conditions météorologiques.
- Durant les travaux, le passage des riverains restera envisageable sur des plaques métalliques puis du remblai, dans la mesure du possible.
- Gestion des déchets : des points de collecte seront mis en place dans les secteurs où le camion de collecte ne pourra pas circuler (voir plans joints).
- La semaine 31 sera consacrée à la réfection de la voirie des phases 1 et 2 : un revêtement bitume provisoire sera mis en place.
- Une interruption de chantier de 3 semaines aura ensuite lieu, avant la reprise des travaux à la rentrée, en semaine 35, avec la phase 3 (Route des Chapuisières) et la phase 4 (Place de la Mairie). Une communication accompagnée d'un plan des interventions sera diffusée à cette occasion.
- Une fois la mise en séparatif achevée sur l'ensemble du secteur, des aménagements définitifs seront réalisés fin 2026. Ils comprendront la réfection de la chaussée, la mise en conformité des trottoirs (accès aux personnes à mobilité réduite) ainsi que la matérialisation des places de stationnement. Ces aménagements ont pour objectif d'améliorer la sécurité et le confort de tous les usagers. Les virages seront adaptés pour faciliter le passage des poids lourds et des engins agricoles. La nouvelle configuration de la voirie favorisera une circulation plus apaisée et des vitesses réduites. Le stationnement sera également restructuré.

Pendant toute la durée du chantier, **la circulation sera plus importante dans les lotissements.**

Nous demandons à tous les usagers de la voie publique — conducteurs, motocyclistes, cyclistes, utilisateurs de trottinettes et piétons — de faire preuve de la plus grande vigilance et d'adapter leur comportement aux conditions de circulation. **Merci de ralentir au maximum** lors de vos déplacements.

**La présence d'enfants dans les rues étant fréquente**, le risque d'accident demeure bien réel. Il est donc essentiel que chacun adopte une attitude responsable afin de garantir la sécurité de tous.

Par ailleurs, nous rappelons que **les rues et les voies de circulation ne sont pas des espaces de jeu**, et ce en tout temps, indépendamment des travaux en cours. Les espaces publics doivent être utilisés dans le respect des règles de sécurité et de la tranquillité de chacun.

Les parents demeurent pleinement responsables de la surveillance et de la sécurité de leurs enfants. Il appartient à chacun de prendre les précautions nécessaires pour éviter toute situation susceptible de mettre en danger les usagers de la voie publique.

**La sécurité de tous repose sur le civisme, la vigilance et la responsabilité de chacun.**

Nous vous remercions de votre coopération.